

## **Vaccins : le doute n'est plus possible...**

### **Le vent tourne, la vérité émerge et la justice tranche<sup>1</sup>... Voici un article édifiant :**

Me Robert F. Kennedy Jr., avocat américain spécialiste des intoxications par vaccins, les enquêteurs de *Del Bigtree*, producteur du documentaire (supprimé) antivaccin, ceux de *Vaxxed* et de *Informed Consent Action Network* (ICAN) sont crédités de cette victoire. Ils ont exigé les documents gouvernementaux pertinents démontrant que tous les vaccins approuvés par le gouvernement fédéral avaient été dûment testés pour la qualité au cours des 32 dernières années - et il n'y en avait aucun !...

Voici les énormes implications juridiques et pratiques de cette victoire juridique pour le peuple américain (et par effet domino obligé, sur la France et les autres pays). [Cf. vidéo<sup>2</sup>]

Cela signifie que le ministère américain de la Santé et des Services sociaux et tous les fabricants de vaccins mentent au peuple américain depuis plus de 30 ans au sujet de l'efficacité et de la sécurité des vaccins ; cela peut finalement signifier que la poursuite de l'existence - au moins dans leur forme actuelle - de cinq agences américaines de « santé » est désormais mise en doute : le CDC, la FDA, l'OIM, le NIH et la partie « Santé » du DHHS lui-même ; cela peut également menacer l'existence de commissions médicales d'État et de guildes médicales exclusives comme l'AMA.

Cela signifie que les fabricants de vaccins ont été frauduleusement exemptés de ce que tous les autres fabricants de médicaments pharmaceutiques ont été contraints de faire concernant la certification régulière semestrielle pour la qualité et l'efficacité - ce qui signifie que leurs vaccins n'ont jamais été testés pour la qualité et n'ont pas démontré leur innocuité ou leur efficacité depuis plus de 30 ans ! Ce cas peut désormais être légalement cité par tous les parents obligés malhonnêtement par réglementation d'exigence gouvernementale ou organisationnelle selon laquelle ils doivent obligatoirement vacciner leurs enfants pour la crèche ou l'école ou toute autre activité. Ceci peut servir d'argument scientifique solide pour arrêter la vaccination forcée de leurs enfants, comme la loi Kouchner<sup>3</sup> le permet en France. Pareillement, ce cas peut être aussi légalement cité par tous les employés mandatés par leur employeur pour se faire vacciner afin de conserver leur emploi.

De même, ce cas peut désormais être légalement cité par tous ceux qui demandent une indemnisation pour une intoxication causée par un vaccin, ce qui poussera probablement à la faillite légale ou la révision des procédés de l'industrie des vaccins pharmacologiques dans un proche avenir, comme pour Bayer-Monsanto après la victoire juridique historique remportée par les mourants. L'avenir de la médecine allopathique, sous sa forme actuelle commerciale, est maintenant mis en doute, ainsi que celui du cartel

---

<sup>1</sup> <https://cairnsnews.files.wordpress.com/2018/12/ican-hhs-stipulated-order-july-2018.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=88xIBaSJncw> (24 min.)

<sup>3</sup> Cette loi permet au patient de refuser un traitement, vaccins y compris (art. L 1111-4) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000227015&categorieLien=id>

pharmaceutique mondial, car presque tous les médicaments prescrits par les praticiens allopathes proviennent de sociétés pharmaceutiques ayant également commis des fraudes qui ont provoqué de graves intoxications vaccinales dûment répertoriées et que l'on essaie de faire oublier. Les malades, les mourants, eux n'oublient pas...

La crédibilité voire l'existence des médias d'information traditionnels des gouvernements sera désormais également menacée, puisque 70% de leurs revenus proviennent du cartel pharmaceutique mondial, qui en Amérique a été responsable de 750.000 à 1 million de sacrifiés humains par an pendant au moins le dernier demi-siècle. Les taux d'autisme vont maintenant probablement diminuer, libérant le peuple américain d'une autre cause de débilité profonde provoquée par son administration de la santé, et fournissant encore des preuves supplémentaires de l'autisme de masse bel et bien causé par la vaccination.

Tous les responsables gouvernementaux qui ont adopté des lois légalisant la falsification scientifique des vaccins à un niveau national et international, ou qui ont autrement aidé et encouragé cette fraude aux vaccins peuvent désormais être accusés de tromperie, de malversation criminelle et même carrément, dans certains cas documentés, de crimes de masse en vertu du Code de Nuremberg. Il suffit de lire l'article<sup>4</sup> du Dr Pierre-Henri Bredontiot dans le *Quotidien du médecin* : un pavé dans la mare !

## Intoxication par l'aluminium

Le Pr Jean-Bernard Fourtillan explique dans cette émission<sup>5</sup> sur une télévision indépendante à quel point les vaccins sont toxiques par tous les différents adjuvants qu'ils contiennent et pourquoi ils sont dangereux. Ainsi, dans la fameuse balance protection/risques, le risque est largement supérieur aux protections théoriques des vaccins. Voici le cursus du Professeur Jean-Bernard Fourtillan, pour les incrédules et cyniques qui douteraient de ses compétences :

- Né en octobre 1943, il est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique de Bordeaux (promotion 1966), interne des hôpitaux en pharmacie en 1968.
- A l'âge de 28 ans (février 1972), il est nommé professeur agrégé de chimie thérapeutique de la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers et deviendra expert en toxico-cinétique.
- En 1974, il est reçu major au concours national des pharmaciens des hôpitaux, le Pharmacopat.
- Il est Expert Toxicologue spécialisé en Pharmacocinétique auprès du Ministère Français de la Santé depuis 1978.
- Responsable de l'institut universitaire de Chromatographie et de Spectrométrie de Masse appliquées à la Recherche Clinique (CROSMAPHAC), de 1978 à 1980.
- Manageur scientifique du Centre privé de Recherche Biomédicale CEROM de Poitiers de 1981 à 1985.
- Manageur scientifique du Centre privé de Recherche Biomédicale CEPHAC de Poitiers de 1985 à 1987.
- Manageur scientifique du Centre privé de Recherche Biomédicale CEMAF de Poitiers de 1988 à 1999. La CRO CEMAF a été vendue à la société PAREXEL INTERNATIONAL en Septembre 1999.
- Senior Director de PAREXEL-CEMAF CPRU, et Vice-Président de PAREXEL Worldwide Bio Analytics de Septembre 1999 à Septembre 2001.
- Il a donc créé et dirigé de 1989 à 1999 à Poitiers un centre d'essais thérapeutiques, le CENTRE DE RECHERCHE BIOMEDICALE (CEMAF).

---

<sup>4</sup> <http://infoalternative.over-blog.fr/2019/08/article-du-docteur-pierre-henri-bredontiot-dans-le-quotidien-du-medecin.html>

<sup>5</sup> <https://www.tvlibertes.com/intoxication-par-laluminium-le-journal-de-la-replique-avec-j-b-fourtillan-du-08-01-20>

- En 1994 c'est dans ce centre à POITIERS qu'a pu être démontrée l'efficacité remarquable du premier traitement contre le SIDA, le RITONAVIR commercialisé depuis 1996 par la firme pharmaceutique Abbott, le ritonavir (Norvir\*).
- PUBLICATIONS du Pr Fourtillan : plus de 400 publications dans des revues scientifiques internationales (incluant des conférences, et 15 brevets de médicaments entre 1994 et 2015).

## La médecine environnementale est contre l'obligation de vaccination<sup>6</sup>

La percée de la science du séquençage génétique prouve que les épidémies de rougeole sont causées par le vaccin de la rougeole : « *Ça nous rendait fous ! Nous n'avons pas fait les tests pour dépister des défauts dans les vaccins, mais soudain... mon Dieu... contre toute attente, des cellules nerveuses sont mortes ! Résultat : plus personne dans mon labo ne veut se faire vacciner* », a déclaré le neuroscientifique Chris Shaw.

Un vaccin qui répand la maladie : Une récente campagne de vaccination a provoqué une flambée de plus de 12.000 cas de rougeole en Ukraine !... « Pas de vaccins = pas d'autisme » a déclaré de son côté le docteur Mayer Eisenstein.

## Conclusion

Il est alors capital, devant ces faits, de se poser les questions suivantes :

- Qui a intérêt à quoi ?
- Qui a intérêt à intoxiquer les populations ?
- Pourquoi les enfants de médecins, de pharmaciens et d'autres praticiens de santé lucides, ne sont pas vaccinés ?

On connaît les adjuvants des vaccins : l'aluminium, le mercure (thiomersal), le sulfate d'ammonium, le bêta-propiolactone, le sérum de veau (interdit), le glutamate de sodium, le formol, le polysorbate 80, le tri(n)butylphosphate, le glutaraldéhyde, la gentamycine et la polymyxine B, le phénoxyéthanol, le borate de sodium, des cellules humaines et animal artificiellement cancérisées, des levures OGM, des traces de latex. Ce sont tous des produits prouvés dangereux, toxiques et dégénératifs.

Maintenant on sait également à quel point les vaccins, littéralement produits d'apprentis sorciers, sont facteurs d'autisme et de diverses pathologies graves et mortelles. Entendons-nous bien, ce n'est pas la vaccination elle-même qui est sur la sellette. Elle est recommandée lors de voyages dans certains pays. Mais pour l'Europe où l'on a le tout-à-l'égoût et l'eau courante, elle est remise en question à cause du produit que l'on injecte et qui présente de grosses incertitudes, étant donné sa fabrication très aléatoire, rendant le risque bien plus sérieux et grave sur la santé au long terme pour un bénéfice hypothétique.

---

<sup>6</sup> <https://youtu.be/GYkCTxHkxdw> (7 mn 45)

Les personnes incrédules, bien conditionnées par les médecins et tenus par la peur que les médias instillent dans les esprits à coup de psychoses, feraient bien de songer sérieusement à cette question capitale : « *Je vaccine mes enfants pour dédouaner ma conscience ou pour préserver leur santé ?* ».

Par ailleurs et en même temps, il est également d'une importance capitale de lire entre les lignes et bien méditer sur les 10 commandements gravés dans le granit des Pierres de Géorgie<sup>7</sup> dont la construction a été financée par des personnes anonymes mais appartenant à la grande finance internationale apatride. En supprimant les filtres écologiques et bucoliques de ces lignes gravées, on peut alors lancer une réflexion saine et salutaire qui permettra de comprendre et d'augurer les intentions cachées de cette confrérie des ultra-riches qui mène le monde et comprendre leurs intérêts. Tous savent fort bien que la surpopulation est la pire menace écologique... Or ils vivent sur la même planète.

Le hasard n'existe pas ; c'est une vue de l'esprit. A chacun sa conscience.

© Pascal Labouret - 2020  
www.chironeural.fr

---

<sup>7</sup> <https://www.nouvelordremondial.cc/2008/11/05/les-pierres-guides-de-la-georgie/>